



Le projet éducatif territorial : Un projet en place à la ville de Moissy-Cramayel depuis 2011

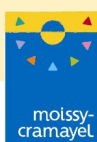
*Document annexe au PEL relatif à la mise en œuvre de la réforme
des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire 2013*



Ville de
Moissy-Cramayel



1



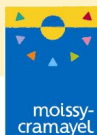
Index des abréviations utilisées

- ANDEV : association nationale des directeurs éducation des villes
- RVEJ : aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune
- APC : atelier pédagogique complémentaire
- APS : accueil pré scolaire – accueil post scolaire
- ALSH : accueil de loisirs sans hébergement
- ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- BM : bureau municipal
- CAF : caisse des allocations familiales



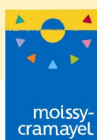
Ville de
Moissy-Cramayel

2



Index des abréviations utilisées

- **CCAS** : centre communal d'action sociale
- **CEL** : contrat éducatif local
- **CLAS** : contrat local d'accompagnement à la scolarité
- **CEJ** : contrat enfance jeunesse
- **CUCS** : contrat urbain de cohésion sociale
- **DASEN** : directrice académique des services de l'éducation nationale
- **DDEN** : délégué départemental de l'éducation nationale
- **DDJS** : direction départementale de la jeunesse et des sports (désormais DDCS)



Index des abréviations utilisées

- **DDCS** : direction départementale de la cohésion sociale
- **IEN** : inspectrice de l'éducation nationale
- **PEL** : projet éducatif local
- **PEDT** : projet éducatif du territoire
- **PRE** : programme de réussite éducative
- **SAN** : syndicat d'agglomération nouvelle
- **UASMC** : union des associations sportives de Moissy-Cramayel
- **VVV** : ville vie vacances





Le projet éducatif local de Moissy-Cramayel

Le projet éducatif local (PEL) de Moissy-Cramayel, tout comme un projet éducatif de territoire (PEDT), est une démarche qui articule les interventions des différents acteurs éducatifs en veillant à la cohérence des objectifs et des dispositifs mis en œuvre.

Il vise à la cohérence de l'action publique sur l'ensemble du parcours éducatif du jeune, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.



Le projet éducatif local de Moissy-Cramayel

Il concourt à la mise en œuvre d'une continuité éducative sur le territoire, en organisant les complémentarités, les coopérations et le partenariat.

Il formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives de qualité et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant ou du jeune.





Les principes fondateurs de notre démarche de PEL

Le projet éducatif local consiste à dire ce que les acteurs locaux envisagent pour, collectivement, assumer leurs responsabilités et conduire les générations successives d'enfants habitant sur leur territoire jusqu'à l'âge adulte, tout en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social.

A travers sa construction même, notre PEL permet aux acteurs locaux d'acquérir une culture et un langage communs.

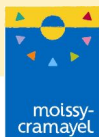


Les principes fondateurs de notre démarche de PEL

Enfin, le PEL de Moissy-Cramayel, permet un partenariat entre la collectivité et les services de l'État afin de soutenir des actions correspondant à des besoins identifiés sur le territoire.

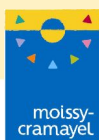
Il favorise les échanges entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux et contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires et/ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.





Historique de la politique éducative de la ville de Moissy-Cramayel

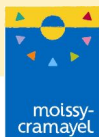
Démarche d'élaboration du PEL



Historique de la politique éducative de Moissy-Cramayel

- 1990** : mise en place des contrats ARVEJ
- 1996** : élaboration d'une charte éducative (*remise à jour en 2001*)
- 1999-2002** : contractualisation du premier C.E.L entre la D.D.J.S et la ville
- 2002-2005** : première reconduction du C.E.L
- 2005-2008** : deuxième reconduction du C.E.L
- 2006** : contractualisation entre l'État et la ville pour la mise en place d'un P.R.E
- 2008-2010** : troisième reconduction du C.E.L





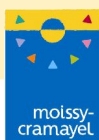
Historique de la politique éducative de Moissy-Cramayel

2009 : lancement de la démarche d'élaboration d'un P.E.L 2011-2013

Fin 2010 : finalisation du PEL, suite à 40 groupes de travail réunissant plus de 80 personnes de la communauté éducative

2011, 2012 et 2013 : déclinaison sur le terrain des actions préconisées dans le cadre du PEL

2013 : prise en compte, dans le PEL, de la modification des rythmes scolaires afin de finaliser la compatibilité de notre projet avec un projet éducatif de territoire PEDT

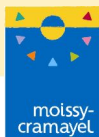


Démarche d'élaboration du PEL de Moissy-Cramayel

La démarche d'élaboration du Projet Éducatif Local engagée par la ville s'est entre autre concrétisée par la fusion des comités de pilotage des divers dispositifs sur lesquels s'appuie le PEL (CEL, CLAS, CEJ, VVV, PRE)

Depuis juin 2009, ce comité de pilotage réunit dorénavant 70 membres s'élargissant ainsi à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative au sens large du terme.



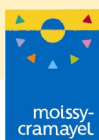


Démarche d'élaboration du PEL de Moissy-Cramayel

Compte tenu du nombre important de ces membres, le comité de pilotage a organisé son travail de conceptualisation en groupes de travail thématique.

Plus de 100 personnes ont ainsi participé aux 40 groupes de travail consacrés aux 4 thématiques du PEL

La dynamique apportée par cette réorganisation permet de nourrir la réflexion éducative des expériences et savoir-faire des nombreux partenaires dont les actions couvrent l'ensemble du territoire moisséen.



Démarche d'élaboration du PEL de Moissy-Cramayel

Sans faire table rase du passé, le PEL de Moissy-Cramayel a fait l'objet d'une réflexion collégiale, s'appuyant sur un état des lieux du territoire et un diagnostic partagé (cf document complet du PEL).

L'état des lieux a été considérablement facilité par l'existence d'outils élaborés ou non dans le cadre du CEL (études sur la jeunesse, recensement du CEL, observatoire social du CCAS, observatoire urbain du SAN...)



Démarche d'élaboration du PEL de Moissy-Cramayel



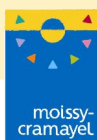
Lors des phases de conceptualisation et d'appropriation du diagnostic partagé, les membres de cette instance ont identifié quatre problématiques essentielles portant sur les domaines scolaire, éducatif, parental et sociétal.

Chacune d'entre elles se révèle être un frein à l'épanouissement de nos jeunes moisséens. Mais leur concomitance rend la voie de la réussite éducative, inaccessible à certains d'entre eux.

Face à ce constat, et afin de ne pas disperser nos ressources collectives, les membres du comité de pilotage ont volontairement centré leur réflexion sur une visée éducative territoriale commune, autour d'un objectif fondamental unique décliné en quatre axes de travail susceptibles d'atténuer les problématiques identifiées.



Une visée éducative commune



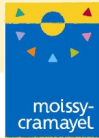
Visée éducative du PEL de Moissy-Cramayel

Les membres du comité de pilotage du PEL souhaitent que le Projet Éducatif Local ne porte pas uniquement sur les temps libres de l'enfant ou du jeune mais qu'il réponde à l'ambitieux projet de faire de notre ville un espace éducatif cohérent. Cette cohérence éducative, soutenue et portée par l'ensemble des partenaires sur le territoire devra permettre l'épanouissement de l'individu tout au long des différentes étapes de sa vie. Elle facilitera ainsi sa réussite éducative dans un premier temps et sa réussite sociale dans un second temps tout en développant son apprentissage progressif de l'éco-citoyenneté

Objectif fondamental

Créer les conditions favorisant la réussite éducative de tous les moisséens





Déclinaison de l'objectif fondamental en 4 axes de travail

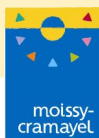
« Créer les conditions de réussite pour tous »

Développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire

Favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes

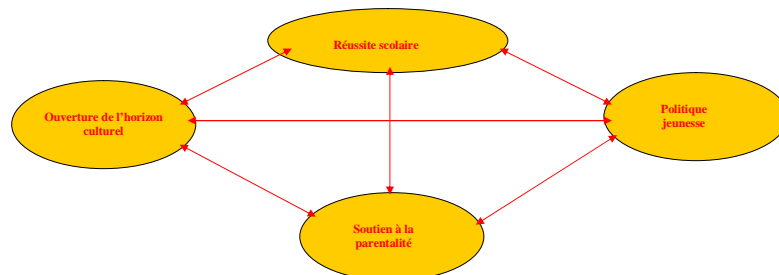
Favoriser et développer le soutien à la parentalité

Impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse

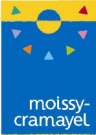


Pourquoi ces 4 axes ?

Le concept de réussite éducative puis de réussite sociale est difficilement détachable, dans notre société, à celui de réussite scolaire. Or cette dernière est souvent liée à la qualité et la densité de l'ouverture de l'horizon culturel des personnes, du soutien et de l'investissement de leur entourage dans l'accompagnement scolaire ainsi que la motivation même du jeune durant toutes les étapes de son parcours scolaire.

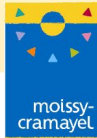






L'esprit et les principes du PEL de Moissy-Cramayel

Ville de Moissy-Cramayel 20

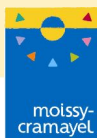


L'esprit du PEL de Moissy-Cramayel

Appréhender l'éducation de manière globale engendre l'implication d'une pluralité d'acteurs (État, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, familles...) et concerne de larges domaines (enseignement, loisirs, culture, activités socio-éducatives, santé, formation, sports...).

Aussi convient-il de faire évoluer les modalités de mise en œuvre de l'action publique en facilitant l'articulation des différentes politiques et dispositifs publics sur lesquels elles s'appuient.

Cette logique s'inscrit dans un processus de modernisation de l'action publique et nécessite une structuration du partenariat (définition des besoins, des objectifs éducatifs partagés, coproduction des orientations générales et évaluation collective)



L'esprit du PEL de Moissy-Cramayel

L'épanouissement et cette évolution sociale recherchés par notre vision éducative, sont indissociables à l'acquisition de compétences, de savoir faire et de savoir être.

Ces compétences se construisent au sein de différentes instances éducatives, durant différents temps entre lesquels il convient de favoriser les liens et la complémentarité.

En effet, la qualité et la cohérence de l'environnement éducatif proposé à l'enfant influent largement sur son épanouissement, sa socialisation et sa réussite scolaire.





L'esprit du PEL de Moissy-Cramayel

A cette qualité il convient de favoriser l'accèsion à différentes pratiques (culturelles, environnementales, scientifiques, artistiques, sportives...) différentes activités qui sont autant d'entrées diversifiées pour l'acquisition de savoirs et le développement personnel.

A cette cohérence il convient de réaffirmer la prééminence éducative de la cellule familiale en favorisant les initiatives pouvant améliorer la communication avec les structures éducatives et visant un réel partenariat avec les institutions qui ont pris conscience de la nécessité de transformer les modes de relations avec ces familles.



L'esprit du PEL de Moissy-Cramayel

Enfin l'accès à une citoyenneté réelle et vécue, la prise de conscience de la notion d'intérêt général impliquent la pratique de la coopération, de l'entraide et la prise en charge de responsabilité.

Il appartient à chaque adulte référent de mettre en place les conditions de la participation des enfants et des jeunes (prise de parole, prise de décision, implication dans les projets...) et d'amener ce public à s'approprier ses espaces de vie et à agir sur son environnement.





Les principes à considérer lors de la réflexion

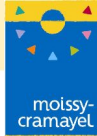
- ✓ Favoriser la mutualisation des espaces et moyens et s'appuyer sur les forces vives du territoire
- ✓ Optimiser la circulation de l'information afin que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées sur le territoire
- ✓ Rendre accessibles à tous les espaces communs de formations et d'informations afin de favoriser la formation des intervenants
- ✓ S'assurer de l'adéquation entre le projet et l'objectif fondamental



Les principes à considérer lors de la réflexion

- ✓ Intégrer la démarche de « développement durable » à tout projet et l'apprentissage à la citoyenneté
- ✓ Impliquer les parents dès l'élaboration du projet de l'enfant ou du jeune
- ✓ Lutter contre toute forme de discrimination et favoriser la parité dans tout projet
- ✓ Favoriser la prise d'initiative et d'autonomie dans l'élaboration des projets des enfants et des jeunes et valoriser leurs réalisations
- ✓ Définir au préalable les modalités d'évaluation





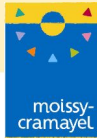
Les dispositifs du PEL de Moissy-Cramayel

- ✓ Le Contrat Éducatif Local
- ✓ Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- ✓ Ville Vie Vacances
- ✓ Le Projet de Réussite Éducative
- ✓ Le Contrat Enfance Jeunesse
- ✓ Le volet éducatif du Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- ✓ Le projet éducatif de territoire dans le cadre de la refondation de l'école.



La cohérence éducative de la ville avec l'esprit de la réforme des rythmes scolaires





La cohérence de la politique éducative de la ville avec la réforme actuelle

Dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) mobilisant toutes les ressources d'un territoire pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, les villes sont sollicitées pour créer cette dynamique d'éducation partagée et organiser ces activités périscolaires.

A Moissy-Cramayel cette démarche, initiée par le PEL, regroupe les acteurs éducatifs du territoire depuis 2010 autour de cet objectif unique qui rejoint l'esprit même de la réforme gouvernementale.



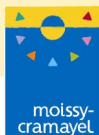
La cohérence de la politique éducative de la ville avec la réforme actuelle

Dans le cadre de l'axe 1 du Projet Éducatif Local : « favoriser la réussite scolaire pour tous », le comité de pilotage préconisait entre autre, de développer des ateliers éducatifs, de favoriser le tutorat, d'améliorer le rythme de vie des élèves.

Pour l'axe 2 : « favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants » ce même comité soutenait l'intervention des associations et personnes ressource de la ville lors d'activités pratiquées sur les temps périscolaires.

La visée éducative du PEL de la ville, déclinée en 2010, s'avère donc être en parfaite cohérence avec l'esprit de la réforme de l'école amorcée aujourd'hui.



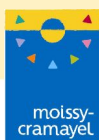


L'objectif de la réforme des rythmes scolaires

Mettre en place une semaine scolaire plus équilibrée et alléger la journée d'enseignement en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à leur réussite

Appliquant cet objectif à la lettre et après une large consultation de la communauté éducative, la ville de Moissy-Cramayel a proposé à madame GALEAZZI, DASEN, l'organisation de la semaine scolaire, préconisée majoritairement au sein des conseils d'école.

Par courrier en date du 30 mai 2013, madame GALEAZZI a validé cette organisation.



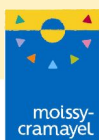
La concertation menée sur le territoire pour la mise en œuvre des rythmes scolaires





Dates des conseils d'école où les rythmes scolaires étaient inscrits à l'ordre du jour

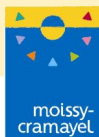
Maternelles	Dates	Élémentaires	Dates
Chanteloup	29 mars 2013	Chanteloup	22 mars 2013
Fosse Cornue	22 mars 2013	Fosse Cornue	19 mars 2013
Marronniers	22 mars 2013	Marronniers	26 février 2013
Noyer Perrot	22 mars 2013	Noyer Perrot	26 février 2013
Les Hauldres	29 mars 2013	Les Hauldres	22 mars 2013
Les Grès	1 mars 2013 22 mars 2013	Les Grès	22 mars 2013
Lugny	26 mars 2013	Lugny	19 mars 2013
Jatteau	22 mars 2013	Jatteau	22 mars 2013



Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

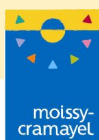
1. Le 6 décembre 2012 : conférence débat à Sénart, avec Claire LECONTE sur le projet de loi
2. Le 11 janvier 2013 : conférence sur la réforme organisée par la DASEN à MELUN
3. Le 21 janvier 2013 : réunion d'information avec monsieur FOURNIER, Maire, et madame MAGNE, 1^{ère} maire adjointe déléguée à l'éducation
4. Le 22 janvier 2013 : sujet abordé en commission éducation sans prise de position
5. Le 23 janvier 2013 : débat informatif sur la réforme lors de la réunion des vice-présidents des commissions municipales





Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

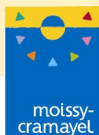
6. Le 29 janvier 2013 : réunion avec l'IEN pour partager les dernières informations relatives à la réforme
7. Le 30 janvier 2013: colloque à PARIS organisé par l'ANDEV où des éclaircissements nous sont apportés notamment sur le caractère non obligatoire pour les villes d'organiser des activités périscolaires et de la possibilité de tarifer celles-ci.
8. Le 31 janvier 2013 : groupe de travail des techniciens du SAN
9. Le 1 février 2013 : réunion avec madame MAGNE pour partager les dernières informations
10. Le 4 février 2013 : réunion publique organisée par les députés, Olivier FAURE et Luc BELOT, à LIEUSAINT



Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

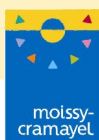
11. Le 11 février 2013 : réunion avec monsieur le maire, madame la 1^{ère} maire adjointe déléguée à l'éducation, et madame l'IEN, pour préparer les réunions suivantes avec les partenaires
12. Le 12 février 2013 : comité de pilotage du PEL où une information est donnée sur le calendrier des rencontres
13. Le 18 février 2013 : rencontre avec les élus municipaux référents des écoles afin de communiquer sur les informations connues de la réforme
14. Le 19 février 2013 : information au comité de directeurs de la ville
15. Le 19 février 2013 : groupe de travail éducation (élus et administration) au SAN de Sénart





Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

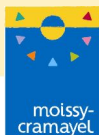
16. Le 20 février 2013 : réunion avec les parents élus , monsieur le maire, Line MAGNE, les élus et madame l'IEN
17. Le 21 février 2013 : réunion d'information avec les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
18. Le 22 février 2013 : réunion avec les directeurs d'école, monsieur le maire, Line MAGNE, les élus et madame TABURET
19. Le 25 février 2013 : réunion avec Line MAGNE et les 3 associations et le directeur du centre nautique, impactés par l'école le mercredi matin
20. Le 26 février 2013 : information en commission éducation



Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

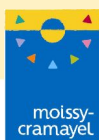
21. Le 27 février 2013 : information et réflexions lors de la réunion des vice-présidents des commissions municipales
22. Le 28 février 2013 : réunion publique à l'initiative des parents d'élève du groupe scolaire des Grès
23. Le 1^{er} mars 2013 : réunion avec les directeurs, régulateurs et animateurs des ALSH de la ville
24. Le 18 mars 2013 : information en groupe majorité
25. Le 21 mars 2013 : réunion des techniciens éducation au SAN
26. Le 21 mars 2013: réunion publique à l'initiative des parents d'élèves du groupe scolaire Fosse Cornue





Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

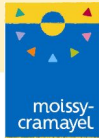
27. Le 21 mars 2013: réunion publique à l'initiative des parents d'élèves du groupe scolaire Lugny
28. Le 25 mars 2013: réunion publique à l'initiative des parents d'élève du groupe scolaire de Jatteau
29. Le 26 mars 2013 : repas avec les responsables du secondaire
30. Le 26 mars 2013 :groupe de travail éducation (élus et administratifs) au SAN
31. Le 18 avril 2013 : réunion avec l'ensemble des représentants des associations moisséennes
32. Le 23 avril 2013 : comité de pilotage du PEL élargi à tous les parents élus



Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

33. du 23 avril au 5 juillet, rencontres de travail avec une vingtaine d'associations pour élaborer la mise en place d'actions éducatives associatives sur les temps périscolaires
34. Le 23 mai réunion de travail avec les ATSEM sur l'organisation de travail sur la semaine scolaire
35. Le 27 mai, deuxième réunion de travail avec les ATSEM
36. Le 4 juin, groupe de travail avec les membres de la communauté éducative sur l'organisation et l'articulation des diverses actions proposées par les services municipaux, les associations et les personnes ressources

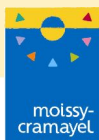




moissy-
cramayel

Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

37. Le 10 juin, validation politique (BM et commission éducation) de la mise en place d'un accueil passerelle demandé par les parents
38. Le 14 juin, réunion plénière dans les locaux de l'école de Jatteau sur les modalités de mise en place de la réforme
39. Le 24 juin délibération du conseil municipal, autorisant monsieur le maire à œuvrer pour solliciter les aides financières étatiques dans le cadre des fonds d'amorçage de la réforme
40. Le 24 juin, point d'étape sur la mise en œuvre avec tous les directeurs d'école et madame l'inspectrice de l'Éducation nationale
41. Le 24 juin, 2ème groupe de travail sur l'articulation des différents temps de l'enfant après 15h45



moissy-
cramayel

L'organisation de la semaine scolaire choisie par la communauté éducative de Moissy-Cramayel, proposée par le Maire et validée par la DASEN



Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire Organisation de la semaine L'école se termine à 15h45

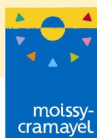


	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h00-8h30	APS*	APS	APS	APS	APS
8h30-11h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
11h30-13h30	Temps du midi	Temps du midi	Temps du midi ALSH***	Temps du midi	Temps du midi
13h30-15h45	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
15h45-16h30	Accueil passerelle	Accueil passerelle	17h00-18h45 APS	Accueil passerelle	Accueil passerelle
15h45-18h45	APS**	APS		APS	APS

*APS: accueil pré scolaire ** APS accueil post scolaire *** ALSH accueil de loisirs sans hébergement



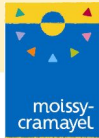
Pourquoi cette organisation de la semaine ?



Lors des 41 étapes de notre concertation (débat publics, rencontres, groupes de travail...) l'idéal a été recherché et le réalisable a été retenu. Le seul objectif incontournable étant la réduction maximale de toutes les journées d'enseignement.

En effet, bien que l'enfant ait été au centre de la réflexion, l'aménagement idéal de sa journée est indissociable à la compatibilité de l'organisation de la journée de ses parents et des adultes qui l'encadrent. Il nous a semblé en effet, qu'une désorganisation marquante de la journée des adultes, engendrerait stress, aggravation de certaines difficultés sociétales (transports, mode de garde, aménagement du temps de travail...) et serait contre productif par rapport à l'objectif recherché.

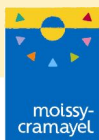




Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes

C'est pourquoi nous avons proposé de réduire les journées scolaires en fin d'après-midi (15h45). Ces horaires semblaient moins impacter les familles qu'une ouverture de l'école à 9h15.

Nous avons également choisi de nous appuyer sur nos structures périscolaires pour l'encadrement de ces temps libérés, considérant qu'ils relevaient d'un élargissement du temps post-scolaire. La conjoncture économique actuelle ne permet pas à la ville d'organiser un accueil gratuit sur ces $\frac{3}{4}$ d'heure, de plus ce créneau est insuffisant pour mettre en place de réelles activités éducatives et enfin il est impossible pour la ville de recruter les 200 personnes qualifiées nécessaires à l'encadrement de nos 2500 élèves.



Des activités ouvertes à tous

Une politique tarifaire relative aux activités péri et extra scolaires est depuis longtemps mise en place par la ville. Le calcul du quotient familial tient compte des revenus de chaque famille et permet ainsi à tous de bénéficier à leur convenance de ces activités.

De plus la municipalité a décidé de ne pas intégrer le surcoût engendré par ces trois heures hebdomadaires supplémentaires d'encadrement dans la tarification existante.

Exemple: une famille au QF 1, paiera 1.30 euro par soir, dont 30 centimes de goûter ce qui induit un coût de 1 euro pour 3 heures d'accueil, avec des activités de qualité soit 33 centimes de l'heure.



Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes



Certaines familles, à juste titre, nous ont interpellé sur le fait que pour elles, les premiers éducateurs de l'enfant sont les parents et que certains avaient réussi à obtenir des aménagements d'horaires professionnels afin de récupérer leur enfant à 16h30. Or cette nouvelle organisation ne leur permet plus de récupérer leur enfant à la sortie de l'école à 15h45.

Ces familles ne souhaitent pas que leur enfant vive des journées en collectivité trop longues (fatigue) et souhaitent continuer à partager un maximum de temps en fin d'après-midi avec lui.



Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes



Pour répondre à cette demande légitime et motivée de surcroît par la volonté de respecter le rythme de l'enfant, la ville a créé un temps d'accueil passerelle, dérogatoire, de 15h45 à 16h30, durant lequel l'enfant est pris en charge par les équipes d'animation, goûte et peut ensuite repartir avec ses parents à 16h30, comme avant la réforme. Une tarification modulée a été instaurée par la municipalité, afin de limiter l'impact financier pour les familles.

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	Sénartais	extérieurs
Tarif accueil passerelle de 15h45 à 16h30	0.63	0.79	0.88	0.99	1.07	1.15	1.25	1.36	1.60

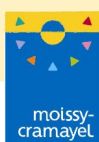




Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes

Toujours à la demande des familles, les études surveillées sont maintenues et se déroulent de 15h45 à 17h15. Les familles ont la possibilité de bénéficier à la suite des études, de l'accueil post étude, dont le tarif est, lui aussi, modulé et pour lequel, l'allongement des 45 minutes est également pris en charge par la ville (17h15-18h45).

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	Sénartais	extérieurs
Tarif post étude de 17h15 à 18h45	0.78	1.06	1.23	1.43	1.57	1.70	1.89	2.08	3.06

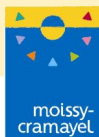


Proposition du nouveau planning des Accueils post-scolaires (APS)

Horaires	activité	Exemple de tarification QF 1			
		APC	Accueil passerelle	APS	Étude
15h45	-Transfert de responsabilité et élaboration des fiches des présences -Accueil passerelle -Accueil post scolaire (APS) - Étude	Temps scolaire	0,63 *	1,30 *	25 /mois**
	Transfert des enfants sur les sites périscolaires				
	Goûter				
16h30	Départ des enfants bénéficiant de l'accueil passerelle				
	Présentation des activités et répartition des enfants sur les ateliers				
16h45	Ateliers éducatifs				
17h15	Fin de l'étude et début post-étude				
	Temps libres et départs échelonnés				
18h45	Fermeture des APS				Post-étude 0.78

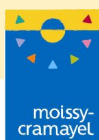
* Goûter inclus ** Tarif unique forfaitaire





moissy-
cramayel

Organisation et articulation des divers temps post-scolaires



moissy-
cramayel

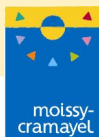
Préambule

La municipalité a souhaité ne pas modifier le taux d'encadrement de ces temps périscolaires, estimant qu'un encadrement trop faible est incompatible avec la qualité éducative recherchée.

Si certaines animations groupales peuvent effectivement se suffire d'un encadrement moindre, le reliquat de ces ressources humaines sera alors reporté au profit d'ateliers plus spécifiques et techniques.

Le taux moyen d'encadrement restera donc de 1 adulte pour 10 enfants d'âge maternel et de 1 adulte pour 14 enfants d'âge élémentaire.

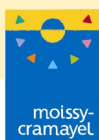




Préambule

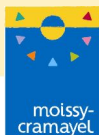
Enfin deux groupes de réflexion, réunissant les représentants de la communauté éducative, ont travaillé sur l'organisation des activités post-scolaires et l'articulation des divers temps de l'enfant après l'école.

Parents, enseignants, associations, services et élus municipaux, se sont réunis les 4 et 25 juin 2013 afin de déterminer l'organisation et l'articulation les plus efficaces de ces temps, compte tenu des contraintes de sécurité à respecter et de la diversité de l'offre d'accueil après l'école.



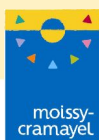
Les préconisations des groupes de travail





Les objectifs des groupes de travail

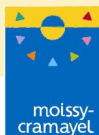
- ✓ Déterminer le planning des temps post-scolaires (transfert des enfants sur les sites, goûter, animations spécifiques...)
- ✓ Déterminer les modalités de répartition des ateliers spécifiques.
- ✓ Permettre une passation la plus souple possible entre les divers temps post-scolaires tout en garantissant la plus grande sécurité dans la passation de responsabilité des enfants entre adultes.
- ✓ Respecter le rythme de vie des enfants dans l'articulation et la cumulation de ces divers temps d'accueil.
- ✓ Anticiper l'adaptabilité des emplois du temps du personnel intervenant sur divers temps post-scolaires.
- ✓ Apporter des suggestions d'améliorations.



Les contraintes à respecter par les groupes de travail

- ✓ Passation de la responsabilité des enfants accueillis entre enseignants et équipe d'animation
- ✓ Élaboration des listings des présences enfants
- ✓ Transfert des enfants sur les sites périscolaires
- ✓ Temps du goûter
- ✓ Présentation des animations et inscriptions à ces ateliers
- ✓ Départs échelonnés
- ✓ Présence ponctuelle de certains enfants.
- ✓ Permettre à l'enfant de ne pas participer à des activités encadrées. Respect du choix de l'enfant.

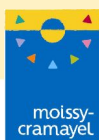




Les préconisations d'ordre général

La passation de responsabilité des enfants accueillis, entre enseignants, équipe d'animation et personnel encadrant les études, devra se faire dans le calme, sans précipitation et avec la plus stricte vigilance. Des listings des présences enfants par accueil sont élaborés.

Puis les enfants sont conduits sur les sites périscolaires ou rassemblés pour l'étude et aux ateliers pédagogiques complémentaires.

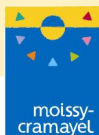


Les préconisations d'ordre général

Le choix de sortir les enfants du cadre des classes scolaires pour les activités périscolaires a été retenu, car cette organisation évite une gêne éventuelle pour les enfants restant à l'étude ou aux APC, et permet, de plus, la mise en place d'ateliers spécifiques dans des locaux plus appropriés.

Enfin, pour optimiser le climat de confiance pour les plus jeunes, sur ce temps transitoire, il a été décidé que les maternels participant à l'accueil passerelle ou post-scolaire, seraient accompagnés par leur ATSEM.

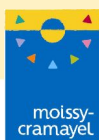




Les propositions relatives aux APC

14 écoles sur 16 ont positionné les APC de 15h45 à 16h30 avec une fréquence de deux à trois fois par semaine. Les 10 premières minutes permettront aux enfants de se détendre.

Les enseignants élaboreront une liste tenue à jour des enfants fréquentant les APC et inscrits également aux autres activités périscolaires. Cette liste sera remise aux adultes en charge des enfants après ce temps.



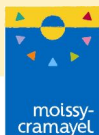
Les propositions relatives aux APC

Les enfants non inscrits à l'étude ou aux activités périscolaires seront alors récupérés par leurs parents sous la responsabilité des enseignants.

Les enfants inscrits à l'étude auront la possibilité de goûter soit lors des 10 premières minutes de l'APC soit sur leur temps d'étude qu'ils intégreront dès 16h30.

Les enfants inscrits à l'APS seront pris en charge à 16h30 par les animateurs qui les feront goûter avant qu'ils intègrent les activités éducatives.





Les propositions relatives à l'étude

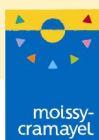
Les études

15h45

Les études débutent par une vérification des présences puis, les enfants se détendent et goûtent entre 15h45 et 16h15, ensuite ils s'installent dans leur salle respective avec l'encadrant référent.

17H15

Après vérification des listes d'inscription, les enfants non inscrits à l'accueil post-étude rentrent chez eux, les autres sont récupérés par les animateurs et conduits vers les salles d'activités des accueils périscolaires. Les enfants choisissent alors d'intégrer une activité, de se livrer à un jeu... ou de s'octroyer un temps de détente et de repos.



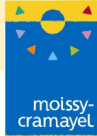
Les propositions relatives à l'accueil passerelle ou post-scolaire

15h45 – 16h00

Les enfants sont rassemblés, par les animateurs ou les ATSEM, à la sortie des classes. Une passation sécurisée s'effectue alors entre adulte ainsi que la transmission des informations nécessaires aux familles. Les enfants rejoignent ensuite les sites de restauration où ils goûtent.

Les maternels inscrits à ces temps seront accompagnés par leur ATSEM, avec les enfants fréquentant les accueils périscolaires, vers les salles de restauration. La passation se fera en ce lieu entre les ATSEM et les animateurs et une vérification des fiches des présences pour ces deux temps d'accueil sera alors effectuée.





Les propositions relatives à l'accueil passerelle ou post-scolaire

16h00 à 16h25

Les enfants s'installent à leur convenance dans les salles de restauration afin d'y prendre leur goûter. Moment privilégié pour établir le contact avec le nouvel adulte qui les encadre et échanger sur la journée passée.

16h25 à 16h30

Les enfants inscrits à l'accueil passerelle partent avec leurs parents avec toutes les transmissions d'informations nécessaires entre adultes après cette journée d'école.

Les enfants fréquentant les accueils périscolaires sont dirigés vers les salles d'animation.

16H30

Les enfants fréquentant les APC et inscrits à l'accueil post-scolaire sont récupérés et bénéficient de leur goûter avant de rejoindre leurs camarades.



Les propositions relatives à l'accueil post-étude ou post-scolaire

16h30 à 18h45

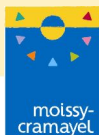
Les enfants inscrits à l'accueil post-scolaire prennent connaissance du programme d'activités et des adultes qui les proposent et s'y inscrivent à leur convenance avec toujours cette possibilité de ne pas participer à des activités encadrées (mais surveillées).

Les enfants sont dirigés vers les salles d'activités afin de participer aux ateliers et animations proposés (avec transfert des enfants si nécessaire pour certaines activités).

17h15

Les enfants des études, inscrits à l'accueil post-étude sont pris en charge par les animateurs et conduits sur les sites périscolaires où ils pourront intégrer certaines activités en cours, s'adonner à des jeux spontanés, des ateliers créatifs libres ou bien sûr profiter de ce temps libre à leur guise en bénéficiant des coins aménagés pour la détente et la relaxation.

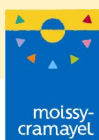




Les propositions relatives à l'accueil post-scolaire

Les départs sont échelonnés à la guise des parents, sauf pour les enfants inscrits à des ateliers spécifiques nécessitant une constance ou un déplacement. Dans ce cas de figure, une autorisation parentale est alors demandée et les parents s'engagent à récupérer leur enfant après 18h00 (exemple: activités sportives : judo, karaté, atelier théâtre, sortie jardins familiaux ou terrain de pétanque...).

18h45: Fermeture des sites

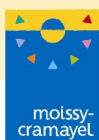


Les préconisations relatives aux actions proposées

Les membres du groupe de travail ont souhaité que les activités spécifiques proposées par les animateurs et les associations fassent l'objet d'une session temporelle avec un turn-over sur tous les sites afin que l'ensemble des enfants puissent avoir le choix d'y participer. Ainsi les associations et animateurs spécialisés dans certaines activités changeront de lieu régulièrement (après chaque vacances).

Il a également été arrêté qu'il n'y aurait pas d'élaboration de programme mensuel, mais un affichage hebdomadaire par site annonçant les divers ateliers. Ceci afin de ne pas occasionner un flux trop important dû à l'attractivité de certaines activités qui engendrerait frustration et déception pour tous ceux qui ne pourraient y participer.

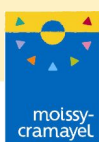




Les activités périscolaires partenariales*

Intervenants	Objectifs	Fréquence
Vincent MEYER	Faire découvrir les écoles du monde	ponctuelle
Judo club	Initier aux arts martiaux	1 à 2 fois par semaine
VOVINAM VIET VO DAO	Initier aux arts martiaux vietnamiens	2 fois par semaine
USMC Karaté	Initier aux arts martiaux	1 à 2 fois par semaine
Association des Congolais de MC	Découverte de la culture et traditions du Congo	ponctuelle
Tennis club	Initiation au tennis	1 fois par semaine suivant météo
Les échanges de savoirs de Sénart	Jeux de rôle et/ou soutien à la scolarité	1 à 2 fois par semaine
Sénart Scrabble	Jeux de société portant sur la maîtrise du vocabulaire	1 fois par semaine suivant saison
USMC Mouche	Initier les enfants aux techniques de la pêche à la mouche	1 fois par semaine

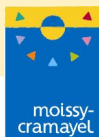
* Cette liste des partenaires de la ville est sujette à évolution



Les activités périscolaires partenariales*

Intervenants	Objectifs	Fréquence
Au fil des mots	Favoriser l'appétence à la lecture et l'écriture	1 fois par semaine
Mémoire de Moissy	Découverte de l'histoire de sa ville, de son quartier	Interventions ponctuelles avec diapo quartier de Lugny et arbre généalogique
Ententes des anciens combattants	Travail sur la mémoire historique Accompagnement des groupes d'enfants sur des sites historiques	Ponctuelle
UASP MC Pétanque	Initiation à la pétanque	1 fois par semaine suivant saison
UASMC Boxe française	Initiation à la boxe	1 fois par semaine

* Cette liste des partenaires de la ville est sujette à évolution

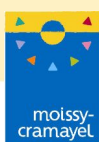


Les activités périscolaires partenariales*

Intervenants	Objectifs	Fréquence
Association de modélisme	Initiation et pratique du modélisme Construction de bateaux et démonstration	1 à 2 h par semaine
Association des jardins moisséens	Initiation au jardinage, à l'écologie	
Relaxation	Apprendre à se relaxer, maîtriser son corps	1h par semaine, (2groupes)
Capoeira	Initiation à la pratique de la Capoeira,	Intervention ponctuelle
Compagnie La tête dans les étoiles	Approche des pratiques théâtrales	1h par semaine
UNICEF	Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes	ponctuelle
Lire et faire lire	Donner de l'appétence pour la lecture	1,2 à 3 h



* Cette liste de partenaires de la ville est sujette à évolution

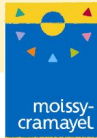


Les activités périscolaires municipales

Culturelles et artistiques:

- ✓ Initiation aux pratiques théâtrales, musicales, de peinture, dessin, sculpture, collage...
- ✓ Ateliers d'arts plastiques, poterie, mosaïque, conte, expression corporelle, écoute musicale, danses, marionnettes, calligraphie, lecture ...
- ✓ Découverte des lieux culturels locaux : médiathèque, ludothèque, expositions, Rotonde...
- ✓ Création de spectacles, journaux, vidéo, expositions
- ✓ Jeux de culture générale : scrabble, trivial-poursuit à thème, taboo, cranium, pictionary...





Les activités périscolaires municipales

Sportives:

- ✓ Initiation et découverte de nouveaux sports: pêche à la mouche, sports de combat, tennis, croquet, mini-golf, escrime, tir à l'arc....
- ✓ Jeux collectifs : la chasse aux fennecs, la course aux objets, les carrés ruinés, la balle au capitaine...
- ✓ Tournoi de grands sports collectifs mixtes, hand-ball, volley-ball, hockey...
- ✓ Visites sur site, de pratiques sportives encadrées par les associations moisséennes

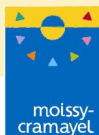


Les activités périscolaires municipales

Scientifiques:

- ✓ Ateliers expérimentaux : physique, chimie, électricité, mécanique, astronomie, archéologie, géologie...
- ✓ Ateliers de maquettes scientifiques sur l'anatomie, les grands dinosaures, le système solaire...
- ✓ Jeux de stratégie : Innovation, Abalone, Egisia, mécano, échecs...
- ✓ Ateliers informatiques avec jeux de stratégie, jeux de conceptualisation, jeux scientifiques et de mathématiques...
- ✓ Vidéo sur des thèmes scientifiques et débats avec des personnes ressources (comment ça marche, et pourquoi ?)

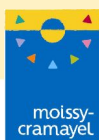




Les activités périscolaires municipales

Citoyennes et éco-citoyennes:

- ✓ Jeux de société : passeport citoyen, Edukta santé, les enfants du monde, place de la loi, domino des droits de l'enfant...
- ✓ Ateliers de la nature : création de vivarium, aquarium, herbier, jardinage, plantation...
- ✓ Ateliers sur les traitements des eaux, des déchets...
- ✓ Visionnage de documentaires et jeux informatiques sur la nature, les droits...
- ✓ Rencontre et débats avec des personnes ressources sur ces thèmes.
- ✓ Ateliers sur le respect de l'environnement et initiation aux gestes simples qui y contribuent

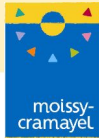


Les activités périscolaires municipales

Ludiques:

- ✓ Ateliers de bricolage, d'activités manuelles, de création...
- ✓ Ateliers de jeux mixtes et spontanés: coin poupées, voitures, dinette, circuits, lecture, déguisements, maquillage, théâtre de marionnettes...
- ✓ Jeux de rôles, jeux collectifs libres...
- ✓ Ateliers de modélisme, de maquettes, de constructions...
- ✓ Ateliers gastronomiques en préparation du goûter
- ✓ Sans oublier bien sûr les jeux libres (mais encadrés) et les coins de détente, de repos où l'enfant pourra à sa guise trouver le calme après une journée déjà bien remplie.



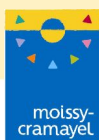


Perspectives d'amélioration des actions et du partenariat dans le cadre des activités périscolaires

Développer toujours plus le partenariat et la participation des associations et des personnes ressources lors des activités périscolaire, les créneaux horaires de 16h45 à 18 h étant propices à une éventuelle participation

Développer sur ces temps, la participation d'étudiants à certaines activités de mentorat dans le cadre d'une convention avec l'IUT et les établissements d'enseignement supérieur locaux.

Développer l'entraide et la solidarité entre les enfants dans le cadre de ces activités où les praticiens expérimentés pourraient faire partager, à leurs pairs, la passion qui les anime



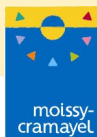
Perspectives d'amélioration des actions et du partenariat dans le cadre des activités périscolaires

Favoriser les passerelles entre les APPS et les activités proposées, aux mêmes créneaux horaires, par les nombreuses associations moisséennes (accompagnement des enfants pouvant participer à ces activités à proximité des lieux d'APPS, visite avec démonstration de certaines activités associatives).

Accompagner les familles dans leur rôle parental, afin de les soutenir dans la mise en place de programmes ou plannings éducatifs dans un cadre ouvert et accessible à tous.

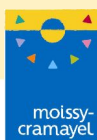
Développer les actions en faveur de la santé, du bien être physique et moral...





Comité de pilotage du PEDT

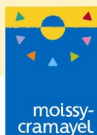
ABDERRAHMANE Abdelaziz	Conseiller municipal délégué au sport
ALBOUY Sébastien	Représentant de l'association OGOA
AMIOT Luc	Proviseur du Lycée la Mare Carrée
AUCHE Charly	Conseiller municipal référent du groupe scolaire Chanteloup
BENITEZ Dominique	Maire-adjointe déléguée à la petite enfance
BOURDENET Valérie	Directrice de l'école maternelle Jatteau
BOUTEIX Sébastien	Délégué du Préfet
CANGI Vincent	Administrateur CCAS
CHATELOT Catherine	Directrice de l'école maternelle Chanteloup
CHAUVEAU Françoise	Coordinatrice du P.R.E. de Moissy-Cramayel
CLEDAT Didier	Maire-adjoint référent de l'école élémentaire Les Grès
DANIEL Loïc	DDEN
DE PROST Marie-Pierre	Directrice du service de la santé et de la petite enfance
DEKKER Nathalie	Responsable de l'antenne social CAF
DENEUX Florence	Présidente de la F.C.P.E. Lycée la Mare Carrée



Comité de pilotage du PEDT

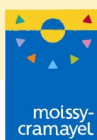
DESUBRIE Franck	Responsable service jeunesse et sports
DESSEZ Martine	coordinatrice de l'association « Lire et faire lire »
DISTIN Joana	présidente de l'association AES
DWORNIK Sandrine	Directrice de l'école élémentaire Lugny
FRACKIEWICZ Philippe	Président du Comité de jumelage Moissy-Rosenfeld
GALEAZZI Patricia	Inspectrice d'Académie de Seine-et-Marne
GARAS Véronique	Directrice de l'école maternelle Les Hauldres
GILLET Marie Pierre	Présidente de la FCPE Noyer Perrot
GIRAULT Gilles	Directeur général adjoint à l'éducation et coordinateur du PEDT
GOMAN Sandrine	Présidente de la FCPE collège la Boétie
GOMEZ Patrick	Responsable du service enseignement
GIBIER Sandrine	Présidente de Sénart Scrabble





Comité de pilotage du PEDT

GUEYE Khalidou	conseiller municipal
HERBET Jeremy	Conseiller municipal référent du groupe scolaire les Marronniers
JANICAUD Xavier	Directeur ADSEA 77 - CEPS
JOANNES Marianne	Directrice de l'école maternelle Les Grès
KANDOLO AMISI Augustin	Association Congolaise de Moissy-Cramayel
KHLOUFI Florence	Directrice de la solidarité
KRUSKOVIC Sonia	Chef de projet CUCS Sénart – directrice de développement social
LAVECHIN Sonia	Responsable du service enfance
LEBRUN Léo	Conseiller d'éducation populaire
LEMOINE Florence	Directrice de la Maison Départementale des Solidarités
LETOCART Monique	Sous-Préfète chargée de la politique de la ville et de la cohésion sociale
LOUSKANE Emmanuelle	Présidente de la FCPE collège les Maillettes
LOYANT Elisabeth	Coordinatrice des maisons de quartiers
M'BAYE Fatou	Présidente de l'ASAS



Comité de pilotage du PEDT

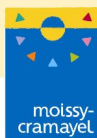
MAGNE Line	Tère maire adjointe déléguée à l'éducation
MAGNE Patrice	Président du collectif Mauritanie
MALTAVERNE Céline	Responsable Maison des Associations
MAUCHERAT Alain	Association « Le temps des parents »
MENANTEAU Brigitte	Directrice de l'école élémentaire Noyer-Perrot
MERER Laurence	Directrice de l'école élémentaire Chanteloup
MOISE Carole	Conseillère municipale référente du groupe scolaire Lugny
MORIN Joël	Responsable prévention-médiation
MOUREAUX Dorothee	Directrice de l'école élémentaire Les Marronniers
MUZYK Nicole	Présidente du Collectif Roumanie
PASTOL David	secrétaire général adjoint asso. Les Echanges de Savoirs de Sénart (E.S.S.)
PERON Isabelle	Directrice de l'école maternelle Lugny
PEYRE Christine	Principale du collège Les Maillettes
RAZAFINDRAKOTO José	Conseiller municipal référent du groupe scolaire Jatteau
ROGER-CARRIERE Marie-Christine	Directrice de l'école maternelle Les Marronniers





Comité de pilotage du PEDT

ROPERT Michèle	Directrice de l'école maternelle Noyer-Perrot
SAVY Claude	Président de l'UNICEF 77
SERER Valérie	Directrice de l'école élémentaire Jatteau
SIBEUD Philippe	Directeur départemental de la DDCS 77
SOARES-MAIA Christine	Responsable du service petite enfance
SOUCARRE Bernard	Directeur de l'école élémentaire Les Hauldres
TABURET Anne	Inspectrice de l'Education Nationale
TIGEOT Manuella	Chef de service
TIRLOY Elzbieta	Directrice de l'école élémentaire Fosse Cornue
TOIRON Myriam	Directrice de l'école maternelle Fosse Cornue et président
TOUZET Bruno	Directeur de l'école élémentaire Les Grès
TURBA Didier	Maire-adjoint délégué à la culture
VERGER Christine	Principale du collège la Boétie
WILLARD Isabelle	Directrice culture et relations internationales



Signature du PEDT

(cf. à la délibération du Conseil municipal n° 13-104 du 30/09/2013 portant approbation du PEDT)

La Préfète
de Seine-et-Marne
Nicole KLEIN

La Directrice Académique
des Services de
l'Éducation Nationale
de Seine-et-Marne
Patricia GALEAZZI

Le Maire
de Moissy-Cramayel
Jean-Jacques FOURNIER

Le Président
du Conseil d'administration de la
CAF de Seine-et-Marne
Noël BARBIER

